Von Gott bewegt. Den Menschen verpflichtet.
Animés par Dieu. Engagés pour les humains.

La liberté de religion, un droit humain

Discrimination des minorités religieuses, notamment chrétiennes

Dans plusieurs régions du monde, les minorités religieuses subissent discriminations et intimidations de tous ordres. Les Eglises et les communautés chrétiennes sont touchées au même titre que les autres: préjudices sociaux ou juridiques; confinement de la liberté de culte à la sphère privée interdiction des activités de mission, des lieux de formation théologique, des bibles et des symboles chrétiens; expulsions, enlèvements et parfois même emprisonnements et mises à mort.

Les discriminations religieuses, comme d'ailleurs tous les actes visant les minorités, sont presque toujours imbriqués dans des contextes conflictuels plus larges elles se surajoutent donc à d'autres facteurs – politiques, économiques et ethniques – parfois prépondérants. Même si les religions provoquent rarement l'incendie, elles l'attisent bien souvent». Attention à ne pas non plus qualifier trop vite un acte de « persécution des chrétiens», puisqu'au sens propre du terme, une persécution est vraiment rare. Dans ce domaine, la précision s'impose: qui est le persécuteur, qui est le persécuté ? Quels sont les enjeux (terres, matières premières, influence politique)? La religion est-elle détournée à des fins politiques ou la politique ploie-t-elle sous le poids du religieux?

A chaque fois qu'un être humain endure l'injustice et la misère, cette parole nous est adressée : «Si un membre souffre, tous les membres partagent sa souffrance» (1 Co 12,26). En théologie chrétienne, les notions de droits humains et de liberté religieuse découlent de la conception selon laquelle tout être humain a été créé à l'image de Dieu, ce qui rend caduques les critères de conviction, d'origine, de culture et de sexe. Droits humains et liberté de religion sont indissociables: s'engager, c'est protéger toutes les minorités religieuses. Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure estiment donc que le soutien aux frères et sœurs dans la foi qui vivent sous la menace est aussi un impératif. La ligne de conduite est cohérente: les droits humains ont une valeur universelle dont découle la liberté religieuse. Toutefois, cette liberté s'arrête dès lors qu'elle empiète sur d'autres droits humains.

Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure demandent aux communautés et à tous les membres de faire preuve de solidarité à l'égard de leurs frères et sœurs dans la foi et des autres minorités religieuses: en s'engageant en faveur des droits humains auprès des autorités politiques; par l'intercession et le travail d'information dans les paroisses ; enfin, en soutenant les projets de promotion de la paix mis sur pied par les œuvres de mission et d'entraide. En outre, elles leur demandent de s'opposer fermement aux tendances antisémites et islamophobes et à la discrimination des minorités en Suisse, et elle les appelle à promouvoir le dialogue interreligieux.

Pour plus d'informations, consultez le guide proposé par les Églises réformées Berne-Jura-Soleure : «La liberté de religion, un droit humain. Discrimination des minorités religieuses, notamment chrétiennes».

Répondant du Conseil synodal: Ueli Burkhalter

Télécharger:
La liberté de religion, un droit humain - Position du Conseil synodal août 2015

Liens vers les œuvres d'entraide de l'Eglise:
Entraide protestante suisse
Mission 21
Département missionnaire